

REGLEMENT DE LA PLATEFORME

Préambule

La société éditrice a mis en ligne le présent site internet afin de pouvoir partager vos idées sur les produits et services de la société en vous donnant la possibilité de participer à des concours. Cet espace d'échange et de partage sera désigné ci-après la « Plateforme ». L'inscription à la Plateforme permet au visiteur de participer aux différents concours et/ou sondages organisés par Total Marketing France ou ses filiales (« les Organisateurs »)

1. Conditions et modalité d'inscription à la Plateforme

L'inscription est gratuite et ouverte à toutes les personnes physiques âgées de 18 ans révolus à la date de l'inscription.

Pour participer à un ou plusieurs concours, un formulaire d'inscription à la Plateforme devra être rempli par le visiteur où seront mentionnés le nom, prénom, son adresse e-mail valide, ainsi que le choix d'un pseudo et d'un mot de passe.

Pour pouvoir participer au concours, les candidats devront impérativement donner leur consentement sur leur acceptation du règlement de la plateforme et sur la possibilité pour la société organisatrice d'utiliser leur image et leurs idées en cochant les deux cases suivantes dans le formulaire d'inscription à la plateforme:

Cocher la case « j'accepte le règlement de la Plateforme »

A défaut, l'inscription ne sera pas validée.

2. Modalité de participation aux concours

Chaque concours possède son propre règlement, disponible dans l'onglet « règlement » de la page d'accueil du concours, et dont le participant s'engage à prendre connaissance.

La participation à un concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement s'y rattachant.

3. Modalité de sélection des gagnants

Les modalités de sélection des gagnants seront détaillées dans chaque règlement et le participant devra s'y référer.

4. Modération

Le modérateur intervient a posteriori et n'intervient pas dans les discussions pour donner son avis, ni lors d'un conflit pour donner raison à un internaute. Il veille au respect des règles de bonne conduite sur le site.

Les contributions peuvent être critiques à l'égard d'un produit, d'un service ou d'une enseigne si elles sont constructives et non dénigrantes ou diffamatoires.

La Société Editrice se réserve le droit sans réserve de modifier ou supprimer la publication d'un avis, d'un post, d'un commentaire (etc.) qui ne respecteraient pas la charte d'utilisation ou ne seraient pas en rapport avec l'objet du site.

Les motifs de modération sont notamment :

- Un texte qui mentionne des données personnelles (nom, adresse, ...) ce qui porterait atteinte à la vie privée de l'utilisateur ou d'un tiers
- Un contenu contraire à la loi : raciste, pédophile, faisant l'apologie de crimes de guerre, diffamatoires ...
- Un contenu contraire à l'ordre public, obscène, injurieux, grossier, offensant, ...
- Un contenu ayant pour but de faire de la publicité déguisée pour un concurrent
- Un contenu ayant pour volonté affichée de dénigrer un des produits
- Un contenu d'ordre politique ou religieux n'ayant pas un lien direct avec l'objet du site
- Les liens publicitaires et les spams
- Un texte rédigé en langage SMS ou consistant en une suite de signes de ponctuation utilisés à outrance
- Un texte rédigé en une langue étrangère et donc non compréhensible de tous. La langue de la communauté est le français.
- Un texte ne respectant pas assez l'orthographe ou la syntaxe pour être correctement lisible et compréhensible
- Un texte ayant été copié ailleurs et pouvant enfreindre des droits d'auteurs
- Un texte tentant d'insérer du code malveillant dans le site
- Une contribution portant atteinte d'une quelconque manière aux mineurs
- Une contribution susceptible de porter atteinte au respect de la personne humaine et à sa dignité, à la protection des enfants et des adolescents ainsi qu'aux valeurs fondamentales de l'entreprise en matière de refus de toute forme de discrimination quelle qu'en soit la nature
- -Une incitation à l'usage de drogues ou de substances interdites
- La diffusion hors des conditions autorisées de sondages ou simulations de sondages et simulations de votes relatifs à une élection ou un référendum.
- L'incitation ou représentation d'actes de cruauté envers les animaux.
- Des actes de contrefaçon
- L'incitation à commettre des actes de piratages informatiques ou de contournement de dispositifs techniques de protection ou d'informations sur les droits de propriété intellectuelle

La modération peut dans certains cas engendrer la suppression du profil de l'internaute notamment en cas d'abus, d'anomalies à répétition dans ses publications, ...

L'inscription à la Plateforme serait supprimée automatiquement.

5. Propriété intellectuelle

5.1. Par rapport à tous les participants

Tout Participant au concours accepte, de par sa participation audit concours et son inscription à la plateforme, que son idée puisse faire l'objet d'une communication autour du concours.

Le Participant autorise ainsi TOTAL MARKETING FRANCE et/ou toute société du groupe Total, à titre gracieux, à mentionner les idées sélectionnées et leur contenu dans les communiqués et articles de presse, documents publicitaires ou brochures et à les exposer sur le site internet www.total.fr ou tout autre site rattaché à la marque TOTAL et/ou toute société du groupe TOTAL ou dans les manifestations publiques de son choix, sans limitation de durée. Chaque Participant autorise, à titre exclusif, TOTAL MARKETING FRANCE et/ou toute société du groupe Total, à exploiter directement ou indirectement ses droits de propriété intellectuelle afférents aux idées soumises, sur tout support, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, et ce pour la durée de validité des droits correspondants et pour tous pays.

La présente autorisation comprend le droit de reproduction et de représentation des idées soumises.

Cette autorisation emporte la possibilité pour TOTAL MARKETING FRANCE, et/ou toute société du groupe Total, d'apporter aux idées toute modification qu'elle jugera utile.

Tout Participant certifie et garantit à TOTAL MARKETING FRANCE, et/ou à toute société du groupe Total, être l'auteur exclusif et unique de des créations ou des idées réalisées dans le cadre du Concours et qu'elles ne violent, directement et/ou indirectement, aucun droit de tiers, notamment les droits d'auteur.

5.2. Par rapport aux gagnants

Chaque Gagnant autorise, à titre exclusif, TOTAL MARKETING FRANCE et/ou toute société du groupe Total, à exploiter directement ou indirectement ses droits de propriété intellectuelle afférents aux créations réalisées ou aux idées soumises dans le cadre du Concours, sur tout support, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, et ce pour la durée de validité des droits correspondants et pour tous pays.

La présente autorisation comprend le droit de reproduction et de représentation des dites créations ou des idées soumises.

Cette autorisation emporte la possibilité pour TOTAL MARKETING FRANCE, et/ou toute société du groupe Total, d'apporter aux créations ou aux idées toute modification qu'elle jugera utile.

Il est bien précisé que la valeur du prix obtenu en cas de victoire au concours comprend la contrepartie à l'exploitation précitée.

En tout état de cause, TOTAL MARKETING FRANCE, et/ou toute société du groupe Total, demeure entièrement libre d'exploiter ou non les idées des gagnants.

Tout gagnant certifie et garantit à TOTAL MARKETING FRANCE, et/ou à toute société du groupe Total, être l'auteur exclusif et unique des créations ou des idées et qu'elles ne violent, directement et/ou indirectement, aucun droit de tiers, notamment les droits d'auteur.

Par ailleurs, tout gagnant reconnaît et accepte que les idées communiquées à TOTAL MARKETING FRANCE dans le cadre du Concours puissent être utilisées par TOTAL MARKETING FRANCE librement, à titre gratuit et en toute indépendance.

6. Responsabilité

Les Organismes se réservent le droit d'annuler l'inscription à la Plateforme et la participation aux concours d'un internaute sans avoir à en justifier et sans que sa responsabilité puisse être engagée.

De même, la responsabilité des Organismes ne saurait être engagée au cas où l'accès au site internet ou à l'application ou leur consultation s'avérerait difficile voire impossible pour les participants.

7. Droit applicable

Ce règlement est soumis au droit français et relève de la compétence des tribunaux français